



ASPHALTE#2

BIENNALE DES ARTS DANS L'ESPACE PUBLIC APPEL À PROJET

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

La philosophie qui sous-tend le projet de biennale d'art urbain Asphalté participe d'une réflexion plus générale sur la redéfinition de la politique culturelle à mener dans une ville en transformation comme Charleroi. Cette réflexion pose le constat qu'il est désormais nécessaire de renoncer à combler des retards en termes d'infrastructures ou de missions, pour songer à "prendre de l'avance"; c'est-à-dire renoncer aux segments culturels déjà perdus, afin de réfléchir à la définition de nouveaux outils mieux adaptés pour répondre aux anciennes et nouvelles demandes.

En d'autres termes, Charleroi doit cesser de vouloir ce que les autres villes ont déjà; elle doit inventer mieux et autre chose. Elle doit se positionner sur les terrains nouveaux et inexplorés, en approfondissant ses singularités et ses différences. Elle doit mettre sur pied des institutions que les autres n'ont pas encore créées, ailleurs en Belgique ou dans l'Eurégion, et qui abordent des domaines différents, voire des domaines connus mais d'une manière nouvelle.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu le projet de biennale d'art urbain "Asphalté".

Le contexte: Charleroi n'est pas la Capitale culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles; elle est par contre la capitale sociale de la Fédération, et la plus grande ville wallonne en nombre d'habitants: il convient alors d'inventer un projet culturel qui fédère les forces (les opérateurs culturels comme les publics) autour des valeurs que peut véhiculer ce statut de capitale sociale: socialité, convivialité, fête, participation, action, solidarité, citoyenneté, etc. C'est au cœur de cette singularité institutionnelle que veut se construire ce projet culturel.

De surcroît, la ville de Charleroi souffre d'un déficit d'aménagement urbain, conséquence à la fois d'une absence de patrimoine architectural ancien (la ville s'est véritablement créée au 19^e siècle, pour répondre aux besoins des usines) et d'une absence de politique urbanistique cohérente pendant plusieurs décennies. Il n'est pas un hasard si l'un des enjeux majeurs de cette nouvelle législature communale est la définition d'un "plan pour la ville" dont l'aménagement urbain est le levier prioritaire. Une série de chancres, de friches, de pignons aveugles qui aujourd'hui défigurent le centre-ville peuvent devenir les lieux d'interventions artistiques et la base d'un nouveau regard.

Asphalte#0 - 2012

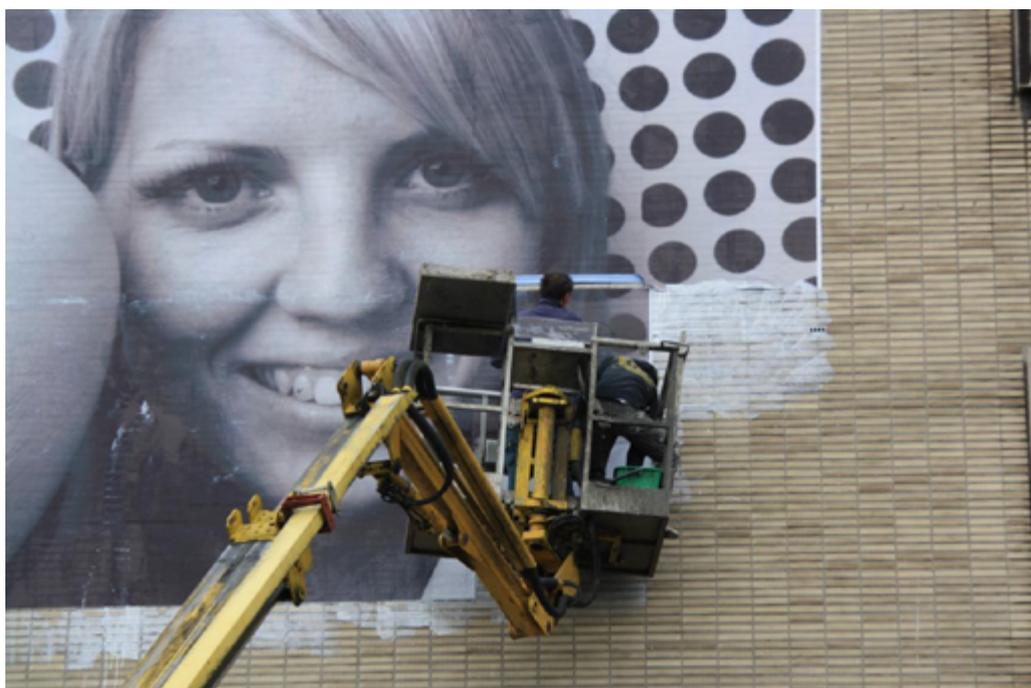
Cette première édition d'Asphalte prenait part au programme *Inside Out* conçu par l'artiste JR et avait mobilisé plus de 700 citoyens carolos.

JR (Paris/Fr, 1983) est connu pour ses photographies de grands formats affichées dans l'espace urbain. Véritable ambassadeur d'une pratique artistique pensée et voulue pour tous, il lance, en 2011, *Inside Out*, un appel à la création de projets artistiques inspirés de ses méthodes.

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

JR y retourne la conception traditionnelle de la photographie : ce n'est plus le photographe qui porte un regard sur ses contemporains, mais l'artiste qui cède aux citoyens un protocole pour s'approprier leur image et l'exposer.

Sous l'intitulé *Smile!*, le projet carolo souhaitait contrecarrer la représentation négative qui colle à la ville. Les habitants ont ainsi partagé et revendiqué leur enthousiasme, en offrant à Charleroi leurs visages souriants, par le biais d'immenses tirages collés, le temps de la manifestation, dans tout le centre-ville. - See more at: <http://www.bps22.be/fr/Expositions/Asphalte-0#sthash.kdFpRIKK.dpuf>





Asphalte#1 - 2014

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

Le parti pris pour Asphalte #1 fut de s'adresser, par les interventions artistiques, d'abord aux citoyens puis à un public virtuel.

La première raison de ce choix a été le contexte unique qu'offre la ville en elle-même, bien différent de celui des mégapoles où l'on a plus souvent l'habitude de rencontrer l'art urbain. Le paysage de Charleroi exerce toujours une sorte de fascination pour un étranger. Dans cette ville en pleine mutation, les contrastes frappent l'imagination, le terrain est vierge pour les artistes.

C'est un environnement idéal pour l'art urbain, vecteur d'empathie, un outil de valorisation de l'espace public. L'objectif politique et esthétique de la Biennale était, pour cette deuxième édition, défendu par les deux commissaires, Alice van den Abeele et Raphaël Cruyt.

Factuellement, ce sont les lieux désignés dans la ville pour les interventions artistiques qui ont motivé la sélection des participants.

Les projets ont ensuite été discutés entre les artistes et les commissaires.

Dans son ensemble, le programme, d'envergure internationale fut varié mais marqué par une prédominance pour la peinture murale, avec des fresques qui sont toujours visibles dans la ville, et vouées à rester. La Biennale a permis en outre de réunir dans une même lieu les œuvres d'artistes emblématiques d'une culture urbaine émergente.

Les artistes présents lors de cette édition :

Invader - 1969, Paris / FR

Boris Tellegen - 1968, Amsterdam / NL

Steve Powers - 1968, Philadelphie / US

Sixte Paredes - 1975, Barcelone / ES

Hell'OMonsters - Vivent et travaillent à Bruxelles

Maya Hayuk - 1969, Baltimore / US

Todd James - 1969, New York / US

Sozyone Gonzales - 1973, Bruxelles / BE

Escif - 1984, Valence / ES

HuskMitNavn - 1975, Copenhague / DA

Poch - 1972, Paris / FR

Atelier Pica Pica - Vivent et travaillent à Liège

Parra - 1976, Maastricht / NL

Sara Conti - 1971, Baudour / BE

El Nino 76 - 1976, Charleroi / BE

etc.

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)



© Leslie Artamonow





Asphalte#2 - 2016

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

2016 sacre les 350 ans d'existence de la ville de Charleroi. Mais l'année célèbre également les 500 ans de l'*Utopia* de Thomas More. La coïncidence de ces célébrations est l'occasion donnée de mettre en avant ce qui constitue une tâche plus que jamais essentielle: *mettre en œuvre* un monde à habiter, créer les lieux, les dispositifs et les modèles de vie qui permettront aux lendemains d'advenir. À ce titre, la biennale d'art urbain Asphalte place au centre de ses préoccupations le corps, qui habite, éprouve, se déplace, se rencontre. Le corps, ce médium qui pense, réalise et vit la ville. Aussi, devant être la mesure des choses, interface sensible entre l'esprit et le monde, le corps sera au centre de la réflexion qu'auront à engager les participants à la biennale. Le corps, "ce lieu sans recours auquel je suis condamné" (Michel Foucault, *Le corps utopique*), occupe souvent une place absente dans les projections utopiques. "L'utopie, c'est un lieu hors de tous les lieux, mais c'est un lieu où j'aurai un corps sans corps, un corps qui sera beau, limpide, transparent, lumineux, vélocité, colossal dans sa puissance, infini dans sa durée, délié, invisible, protégé, toujours transfiguré". Quelle place dès lors redonner au corps dans la ville à fonder, à élever, à vivre? Cette invitation à dépasser la projection utopique pour *incarner* un modèle de vie répondant aux exigences et aux défis de l'époque trahit l'urgence d'inventer un monde. Non pas une utopie, mais un monde. Quelle qu'en soit l'échelle, un monde à la mesure du corps.

Cette édition sera l'occasion d'ouvrir la biennale aux pratiques du graphisme, de l'architecture et du design d'objet. Les créatifs devront confronter leurs approches aux spécificités très marquées du terrain. Les idées seront mises en concurrence au travers d'appels à projet, pour que soient sélectionnées les intentions les plus justes.

Les appels concernent 2 types de réalisations:

- une intervention sous forme d'installation lumineuse;
- une intervention hybride à la croisée de la sculpture et du dispositif de jeu urbain.

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)



© CHARLEROI BOUWMEESTER



ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

LE CONTEXTE URBAIN

Fondée au XVII^e siècle, Charleroi fut d'abord une garnison militaire pour devenir une cité industrielle de premier plan au long du XIX^e siècle.

Le centre a attiré les fonctions métropolitaines : sièges du pouvoir et administrations. Les quartiers périphériques ont tantôt conservé leur caractère villageois, tantôt été démembrés pour laisser place à l'économie et aux grandes infrastructures, tantôt vécu une urbanisation anarchique. La fermeture des usines lors de la crise des années 70 a laissé de vastes friches et la bourgeoisie urbaine s'est déplacée vers les banlieues. Les stratégies de redynamisation pensées à cette période ont parfois aggravé le mal, en déplaçant les centres commerciaux, les bureaux et les quartiers résidentiels vers les limites du territoire, laissant le centre et ses quartiers à l'abandon. Mais rien n'est irrémédiable, et les stigmates du passé forment aujourd'hui de formidables leviers de rénovation. Les anciennes voies de chemin de fer permettent une mobilité douce et transversale. Les terrils se sont révélés être d'étonnants réservoirs de biodiversité. Les anciens bâtiments industriels renaissent par la culture. Chacun de ces éléments constitue la matière première d'une métropole en transition.

Même si elle traverse de profondes crises, une ville ne meurt jamais. Comme le disait l'urbaniste américaine Jane Jacobs, toute ville porte en elle-même les ferments de sa propre régénération. Ville de labeur et de migrations, Charleroi dégage une formidable énergie qu'il s'agit d'inscrire dans un projet cohérent et stable dans le temps.

Cela passe par une analyse fine des strates urbaines laissées par l'histoire, pour rendre à la ville une cohérence et une qualité de vie à la hauteur des enjeux contemporains. Ce qui implique de renforcer les fonctions urbaines toujours vives et d'accompagner la mutation des aires délaissées, en s'inspirant de la riche histoire des villes industrielles qui, de Brooklyn à Berlin, en passant par Nantes et Bilbao, ont su réinscrire leur riche passé dans un projet urbain novateur et inédit. L'inspiration n'étant pas un processus d'imitation, Charleroi invente son propre mouvement de transformation. Tout en se dotant des fonctions métropolitaines qui lui manquaient (campus universitaire, centre de congrès, centre commercial), elle construit des espaces publics inédits, anticipant la forme de la ville du XXI^e siècle.



ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

LE BASSIN DE VIE

Charleroi, comme la plupart des métropoles de taille moyenne, vit au cœur d'un dense réseau de villes et villages, auxquels elle est intimement liée par les liens interpersonnels et par la trame hydrographique et géologique de son paysage.

Une communauté de communes, groupant vingt-cinq municipalités, est en cours de constitution, matérialisant cette solidarité naturelle, économique et humaine. Elle vise à développer un projet de territoire partagé, réunissant un demi-million d'habitants, et à créer une cohérence spatiale et sociale entre la métropole industrielle et ses proximités rurales ou semi-rurales. L'aéroport de Charleroi et son nœud de parcs scientifiques et technologiques, connectant le territoire métropolitain à plus de cent destinations européennes, en constituent une polarité forte. De même que le paysage des Lacs de l'Eau d'Heure, atout naturel et touristique majeur.

L'INTRA-RING

L'intra-ring concentre les principales fonctions métropolitaines: administrations publiques, hôpitaux, écoles, campus d'enseignement supérieur, institutions culturelles, commerces, hôtels, etc. sur un territoire de moins de deux km². Cerné par un ring partiellement aérien et un métro, doté d'une gare qui sera bientôt directement connectée à l'aéroport, il est d'un accès aisé et chacune des ces fonctions se situe à moins de 400 m d'une station de métro.

Il présente une trame urbaine historique remarquable, un bâti d'une grande diversité architecturale et un réseau dense d'espaces verts de qualité. Lié à la rivière dans sa partie basse, à vocation commerciale et de centre d'affaires, sa partie haute va subir une profonde mutation grâce aux fonds régionaux et européens, et retrouver sa vocation culturelle et étudiante.

C'est dans ce secteur accessible à pied par tous les Carolos et par les visiteurs que se concentreront l'ensemble des interventions liées à la biennale.

[+ d'information sur le site charleroi-bouwmeester.be](http://charleroi-bouwmeester.be)



LES APPELS

Chaque appel est lié à la thématique générale de l'édition: le Corps utopique.

Les mises en place de synergies locales sont les bienvenues.

Les budgets sont susceptibles d'être adaptés en fonction des possibilités/contraintes.

Les projets devront être développés en partenariat avec le comité d'accompagnement mis en place par Asphalte.

Les financements annexes (sponsoring, co-production, etc.) permettant la mise en œuvre d'une plus importante réalisation sont les bienvenus. Les équipes associées à des sociétés de sponsoring et de communication devront nécessairement valoriser des apports financiers.

Toutes les valorisations devront se faire de manière subtile et ne devront pas nuire à la qualité plastique de l'œuvre. Les interactions avec d'autres soutiens devront pouvoir être négociées. Si le matériel devait être accidenté et donc immobilisé ou invisible pendant un certain temps pour la réparation, il n'y aura pas de compensation prévue de quelconque partie car il s'agirait là d'un cas de force majeure.

Une note sera transmise à l'équipe gagnante qui devra tenir compte des éventuelles remarques émises par le jury.

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)



LA LUMIÈRE

Un projet de deux installations lumineuses (numérique ou non) sera installé sur la vigie de l'Université du travail ainsi que sur la toiture du cinéma QUAI 10. L'œuvre devra être pérenne et son entretien sera aisé (composants standards facilement changeables par des non-spécialistes). L'entretien sera pris en charge par le soumissionnaire pour une période de 5 ans. L'équipe sera entièrement autonome tant au niveau de la production que du placement de l'installation.

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

L'apport d'Asphalte: 40.000€ TTC.

Il s'agit d'une enveloppe fermée intégrant les honoraires, les frais de production, d'installation et de maintenance ainsi que tous les frais annexes.

LE JEU

Une installation hybride à la croisée du jeu et de la sculpture sera installée sur la place de la Digue. L'installation ne pourra pas être ancrée dans le sol. Il s'agira toutefois de veiller à une certaine stabilité. Ex.: elle ne devra pas être facilement emportée par des fêtards éméchés ou par des personnes malveillantes. La place de la Digue accueille de multiples événements accaparant - parfois - l'ensemble de l'espace disponible. Le dispositif devra donc pouvoir être déplacé par les services appropriés et entrer dans le matériel de transport standard.

L'utilisation d'électricité est à proscrire.

L'apport d'Asphalte: 60.000€ TTC.

Il s'agit d'une enveloppe fermée intégrant les honoraires, les frais de production, d'installation et de ainsi que tous les frais annexes.



DOCUMENTS

Les dossiers de candidature doivent être remis par mail uniquement dans un même document pdf qui ne devra pas dépasser 10 mégas.

Pour être pris en compte, votre dossier de candidature, complet et rédigé en français, devra nous parvenir **au plus tard le dimanche 27 mars à minuit** à l'adresse coordination@asphalte-charleroi.be

ASBL ASPHALTE
19/02/16
[HTTP://ASPHALTE-CHAR-
LEROI.BE/](http://asphalte-charleroi.be/)

Les questions concernant les candidatures devront nous parvenir uniquement par mail à l'adresse info@asphalte-charleroi.be **avant le 16 mars 2016**.

Les réponses vous parviendront par mail aux environs du 23 mars 2016.

Documents à fournir :

- une note d'intention illustrée (max. 1 page A4) ;
- une note méthodologique (max. 1 page A4) ;
- un budget prévisionnel ;
- une présentation de la personne ou de l'équipe candidate ;
- un portfolio (max 4 pages A4) ;
- les éventuelles valorisations financières, apports en coproduction ou en fonds propres.

Le jury appréciera :

- la faisabilité ;
- la qualité des références ;
- la pertinence de la note d'intention ;
- les éventuels apports budgétaires provenant de partenariats ;
- la méthodologie.

Les équipes candidates s'engagent également :

- à assurer le suivi des prestataires et corps de métiers nécessaires au bon déroulement de la réalisation ;
- à livrer l'œuvre en bonne et due forme pour la date limite du 16/09/16 ;
- à finaliser les productions dans les délais convenus ;
- à permettre la mise en œuvre de la documentation visuelle de leurs réalisations ;
- à citer le soutien du dispositif et de ses partenaires dans leurs communications futures.

Tout abandon du projet en cours entraînera un remboursement intégral de l'enveloppe allouée par l'ASBL ASPHALTE. Par ailleurs Asphalté ne remboursera aucun frais supplémentaire engagé par les participants.